



MILITANTS PAS VOYOUS



STOP A LA CRIMINALISATION DE L'ACTION SYNDICALE

Pierre COQUAN (Secrétaire général de l'UD CGT du Rhône) et **Michel CATELIN** (membre du bureau de l'UL de Villefranche), après avoir été relaxé en première instance par le tribunal de Villefranche, sont convoqués par le Procureur de la Cour d'Appel de Lyon le 8 janvier 2014.

Rappel : C'est après plus de deux ans, que le procureur de Villefranche entendait seul poursuivre l'instruction, afin de rechercher d'éventuelles responsabilités sur la diffusion d'un tract au péage de Villefranche en août 2010. Les faits remontent au mouvement contre la réforme des retraites de 2010 du gouvernement Sarkozy !

Le tribunal de Villefranche, le 20 novembre 2012, a prononcé la relaxe de Michel et Pierre, estimant que la distribution d'un tract sur la voie publique n'a pas à être soumise à autorisation. Si l'argument du procureur avait été retenu, nous aurions assisté à un considérable recul de la démocratie dans notre pays. **Seuls les régimes où la démocratie est absente invoquent de tels préalables à ce qui constitue l'un des fondements historiques de la liberté d'expression.**

Le procureur de Villefranche a décidé de faire appel de la décision du tribunal. Ce comportement s'inscrit dans le droit fil de l'utilisation de la police et de la justice pour tenter de museler toute contestation sociale en criminalisant l'action syndicale.

Le Procureur agissant au nom du Ministère public, son action en 2012 pouvait s'apparenter à une provocation politique suite à la défaite de Sarkozy. En 2013, **après le refus par le gouvernement de la loi d'amnistie votée par le Sénat à l'initiative des sénateurs du Front de Gauche, il ne peut s'agir que d'un acte politique approuvé par le gouvernement.**

Comme pour tous-tes les militant-es poursuivis dans le cadre d'actions collectives, nous exigeons l'arrêt des poursuites à l'encontre de Michel et Pierre.

Quand les droits d'un militant de la CGT sont bafoués, **c'est toute la CGT qui est concernée !**

Manifester le 8 janvier 2014 à Lyon, c'est aussi soutenir les nombreux-ses militant-es de la CGT qui subissent des discriminations syndicales dans les entreprises privées comme dans les établissements publics ou les administrations.



Le 8 janvier 2014 à 11h30

**Manifestation de la Place Bellecour
à la Cour d'appel de Lyon**

AGIR POUR LE PROGRÈS SOCIAL !

Après le 8 janvier, le prochain rendez-vous interprofessionnel aura lieu **le 6 février 2014** dans le cadre d'une journée interprofessionnelle de grève pour le progrès social.

Le coût du capital, c'est 300 milliards d'euros, 300 milliards versés sous forme d'intérêts aux banques et de dividendes aux actionnaires.

Il y a trente ans, un salarié consacrait en moyenne 10 jours de son travail pour financer les dividendes versés aux actionnaires, aujourd'hui il en consacre 45...

Ces 300 milliards, issus des richesses produites par le travail, c'est autant d'argent en moins pour les salaires, les investissements productifs et une politique de développement de l'emploi.

Augmenter les salaires et les emplois, ce sont des ressources supplémentaires pour la sécurité sociale et les finances publiques.

Plus de ressources pour la sécurité sociale permettraient de répondre aux besoins de santé de toutes

et tous, aux besoins des familles, à ceux des retraités et des travailleurs privés d'emploi sans avoir recours à des assurances avec d'hypothétiques remboursements en cas de besoin.

Il s'agit aussi d'avoir une réforme de la fiscalité pour que l'impôt (impôt sur le revenu, impôts locaux et fiscalité indirecte dont la TVA) pèse moins pour les salariés et plus pour les hauts revenus. Il s'agit aussi que les entreprises réalisant des profits n'y échappent pas.

Plus d'argent pour les finances publiques est nécessaire pour des services publics de qualité accessibles à tous quel que soit le niveau de ses revenus.

La CGT fait de nombreuses propositions pour que les salariés, les retraités, les privés d'emploi et leurs familles vivent mieux. Nous refusons la fatalité de la crise ! Non, nous ne sommes pas condamnés à vivre demain dans la précarité, à devoir subir les conséquences d'une crise dont nous ne sommes pas responsables !

Pour en savoir plus : www.cgt.fr et www.ud69.cgt.fr... contacter un-e militant-e de la CGT.

L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI LUTTENT !

Le 6 FÉVRIER 2014, JE DÉCIDE avec MES COLLÈGUES de TRAVAIL de FAIRE GRÈVE SUR NOTRE LIEU de TRAVAIL, PUIS JE me RENDS avec EUX à la MANIFESTATION (un prochain tract vous donnera les informations sur les manifestations dans le Rhône).

JE PRENDS CONTACT AVEC LA CGT

Nom : Prénom :

Entreprise : Ville :

Tél. : Courriel :

Bulletin à remettre à un militant ou à renvoyer à : UD CGT du Rhône, 215 crs Lafayette, 69006 Lyon - Tél. : 04 72 75 53 53 - Fax : 04 72 75 53 59 - ud69@cgt.fr

